

Mais en imposant leur distinction elle impose en même temps leur unité. Paradoxalement, c'est une unité qui se présente sous l'aspect d'une différence.

1. Du point de vue cognitif, π est un "schème d'assimilation", et δ opère l'assimilation d'un objet au schème. La détermination est l'unité d'un processus de représentation; mais en même temps, elle repère, ou fait repérer cette assimilation, comme assimilation "en discours". C'est là le rôle de la différence de forme et de fonction de A et de π . Dans cette différence, l'unité de la référence du processus de discours, identifié dans la forme de l'objet se voit simultanément catégorisé dans la forme du prédicat. Cette unité est l'occasion et l'objectif réels d'une activité de discours, le "sens" concret et historique de l'énonciation (tel que le conçoit Bakhtine par exemple). Mais par l'opération δ , ce réel se dédouble: devenu objet de discours, il se voit opposé à lui-même comme à quelque chose d'autre.

Exemple:

Lorsqu'on dit "La roue tourne" (l'exemple est emprunté à Laffont), on dit du point de vue de l'objet quelque chose de quasi-tautologique. En effet, tourner, c'est précisément l'indice qui fait identifier la roue comme roue -l'objet est en quelque manière identique au prédicat. Or que dit-on pourtant de plus en prédi quant tourner? Par rapport à la seule désignation, la détermination signifie que le prédicat n'est pas ce qu'est l'objet. Car la détermination peut signifier des choses très différentes: que la roue tourne toujours, ou maintenant; qu'elle vient de se mettre à tourner ou qu'elle continue; qu'elle tourne bien; qu'elle tourne aussi, ou comme...; qu'elle ne tournait pas tout à l'heure; qu'elle pourrait ne pas tourner, etc. Par la détermination, la roue est rapportée à un espace, à un temps qui la situent, à d'autres situations possibles, à d'autres objets, à d'autres discours.

Ce dédoublement est en réalité l'effet d'une tension dynamique entre des moments distincts dans la saisie du réel, moments que le discours fait distinguer. Or cette tension est précisément ce qui permet à la pensée d'"avancer" -lorsqu'elle peut la "réfléchir"-, de se déployer, de se modifier, de revenir sur ses produits locaux et momentanés, grâce à cette stabilisation que permet la forme du discours.

Exemple:

Une expression aussi courante et aussi apparemment simple que: "C'est moi!", donnée en réponse à une question comme: "Qui est là?" ou "Qui est-ce?", montre cette tension. Car dans cette forme, si moi était un autre que "Je", rien ne serait déterminable; mais inversement, si

moi n'y était pas aussi, simultanément un autre que "Je", rien ne serait déterminé. La tension produite fait qu'en affirmant sa propre identité, on donne matière à discours: "Je", qui fait l'unité du sens visé, n'apparaît pas dans le texte, sinon repéré par le nom c' qui l'inscrit comme "objet de discours". Mais cette identité, on accepte alors de la perdre. L'interlocuteur peut poursuivre le dialogue en demandant: "Qui, "moi"?"

Dans l'activité naturelle de discours, lorsqu'on la saisit dans la construction de ses produits -objets, concepts-, le prédicat n'est jamais tout à fait général, ni l'objet tout à fait quelconque. Et cette unité du sens construite dans la différence n'est jamais, lorsqu'elle s'équilibre, que localement et momentanément stable.

2. Rapportée maintenant au plan de l'énonciation dont elle est abstraite, une détermination peut être représentée comme une "that-clause", soit: "que Newton être croyant", ou: "---- p". L'analogie avec la notion de Sinn chez Frege est immédiate (cf. "Ueber Sinn und Bedeutung"). Rappelons que chez Frege, le terme "Sinn" désigne a) le mode de donation de l'objet -du point de vue cognitif et b) ce qui est "exprimé" par une expression verbale -du point de vue sémiotique- lorsqu'elle est utilisée pour parler du monde, ce qui est exprimé pouvant par ailleurs devenir lui-même objet d'un acte de désignation ("contextes obliques", discours rapporté).

La notion de Sinn -donc de détermination- est une sorte de charnière puisqu'elle permet de concevoir a) le lieu où se différencient dans l'unité d'une seule et même saisie du réel, objets et prédicats de discours, et b) le lieu où le discours peut se rapporter non plus seulement et directement au monde mais, aussi, indirectement au discours. Première structure intra-discursive, la détermination est aussi, simultanément, condition de possibilité d'un ensemble de relations inter-discursives.

Ceci nous permet de comprendre ce qu'il faut entendre sous le terme de "modalités de re". Du point de vue linguistique, l'étude des modalités est très complexe par l'extension et la variété des formes qui lui sont liées. (*) Généralement, la langue code ces différences. (**)

(*) Le verbe comme support de marque de temps, d'aspects, de modes; quantification et qualification du procès ou de ses termes; adverbess, cir-constants, etc.

(**) "Pierre parle sèchement", "Il est sec que Pierre parle" (?)

Mais dans la réalité du discours, on se trouve plus souvent en face d'un continu dans lequel les dichotomies simples sont difficiles à maintenir. C'est pourquoi au lieu de chercher d'emblée à décrire des unités abstraites du processus de discours, en postulant par exemple que la propriété "être de re" leur appartient en nature, il est peut-être plus intéressant de tenter d'en rendre compte de manière relative, soit: il n'y a de modalités de re que parce qu'il y a des modalités de dicto (et réciproquement).

La différence est la suivante:

Exemples: "Le pont s'est effondré bêtement". Soit deux interprétations:

- (1) "Le pont est bête, il s'est effondré" - comme on dirait de quelqu'un qu'il a manifesté sa maladresse
- (2) "C'est bête que le pont se soit effondré", pour nous ou pour ceux qui l'on construit, ou qui vivent dessous.

Dans (1), le locuteur attribue à un agent la responsabilité ou l'occasion d'un événement. L'expression nous fait repérer une manière d'être déterminé du pont. Nous dirons que la modalité est de re. Dans (2), le locuteur évalue l'occurrence d'un événement, dont il peut être responsable ou témoin. L'expression nous fait repérer une manière d'être déterminée (une position, une attitude) du locuteur. Nous dirons que la modalité est de dicto. (*)

Comme pour la différence entre objets et prédicats, il s'agit d'une différence qui fonctionne en discours. Dans le mouvement par lequel se construit verbalement une représentation, tout se passe comme si l'activité de discours, en se distinguant du monde sur et dans lequel elle intervient, devait d'abord commencer par "se mettre" devant un réel, avant de pouvoir ensuite "se voir" devant ce qu'elle s'est d'abord opposé.

(*) La modalité de la liaison entre l'objet et le prédicat peut être considérée de deux façons:

- (1) objectivement: dire "ceci est possible", c'est dire "ceci est", dans un monde possible;
- (2) subjectivement: dire "ceci est possible", c'est dire "Je crois à l'éventualité de ceci", soit une attitude à l'égard du monde tel qu'il se pense et se dit.

Notons que l'analyse logique des modalités tend à ramener (2) à (1). Ainsi, s'il est possible d'y traiter d'expressions comme "Il est vrai que p est possible" ($\vdash \diamond p$), on ne traitera pas d'expressions comme "Il est possible que p soit vrai" ($\diamond \vdash p$).

Il n'y a donc pas "en soi" des modalités-objet d'un côté, et des modalités-sujet de l'autre, sauf là où la langue le code de manière exclusive. Il y a, du point de vue de la schématisation, des images d'objets, et des images de sujets, produites dans leur différence relative, et que l'activité de discours peut stabiliser localement. Parler "de re", en conséquence, c'est certes donner à repérer quelque chose de son activité de parole; mais c'est le donner sans faire repérer que celui qui parle de quelque chose distingue les propriétés de son activité de celles de la chose dont il parle.

D. Appropriation et articulation

Lorsque la détermination s'énonce, le discours se désigne lui-même comme mode d'appropriation du monde, dans un rapport à d'autres discours. Dans cette construction, le discours s'établit sur plusieurs plans, qu'il articule en une surface unique. Les moyens langagiers en jeu sont ceux, complexes, de l'énonciation.

Par le jeu de ces formes, le discours se présente sous l'aspect d'un "montage" de différents discours, tenus "ailleurs". Dans un discours donné ces différents discours vont fonctionner comme un élément d'extériorité rapportée, désignée, remise en jeu. Mais cette extériorité, fragmentée, est l'objet d'un travail de sélection qui en reorganise de nouvelles compatibilités. Par ce travail, l'existence et la forme de l'activité qui choisit et rassemble se signale en tant qu'instance qui juge et arbitre. Mais du même mouvement, cette extériorité désigne aussi le savoir de l'"autre", de l'interlocuteur (potentiel). Celui-ci va donc également se trouver placé en position de "sujet" de l'"objet" ainsi désigné. En tant que savoir de l'autre, le discours assure sa vraisemblance; et comme ce savoir constitue le pôle "objet" d'une relation inter-subjective, il assure aussi son acceptabilité. La schématisation révèle là sa nature dialogique, polémique. ^{Voilà limites} de l'exposé, nous nous limiterons à indiquer une démarche d'analyse et nous définirons schématiquement deux familles d'opérations.

a) Nous appellerons opération d'appropriation une poly-opération σ de la forme générale suivante:

$$\sigma(\Delta) \longrightarrow E$$

E désigne l'énoncé d'une détermination. Δ désigne tout produit de l'opéra-

tion de détermination δ . σ a trois effets:

- elle désigne une source d'information

Exemple: "Selon un savant théologien, les plus habiles sont ceux qui intriquent beaucoup"

- elle indique l'activité par laquelle la source prend en charge la détermination

Exemple: "Le Pape déclare qu'il a condamné la doctrine de Jansénius en quatre propositions"

- elle introduit une modalité de dicto

Exemple: "Il faut relever le courage des timides..."

Ainsi, si Δ est une détermination, on aura:

$\sigma(\Delta) \longrightarrow$ SOURCE ACTIVITE MODALITE (Δ)

L'assertion simple se noterait: $\phi \phi \phi (\Delta)$. Dans le cas le plus général, on aura une suite d'opérations σ , dont la première sera toujours attribuée au locuteur.

Exemple: "Malheureusement, je pense que Jean aurait pu dire que Pierre viendra"

Soit : $\sigma_{loc}(\sigma_1(\sigma_2(\Delta)))$

Les diverses valeurs que prend σ permettent d'attribuer un statut à chaque détermination; le plus simple est celui de FAIT, soit:

$\phi \phi \phi (\Delta)$

Par analogie avec la preuve démonstrative, un argument peut apparaître comme une séquence de déterminations dotées d'un statut, avec des règles de passage entre les statuts, mais à ceci près que les types de statuts sont beaucoup plus variés que ce qui est strictement le cas dans une preuve déductive. Ainsi, ils peuvent être soit imputés au monde ("fait", "vérité", "réalité", etc.), soit à un "sujet" doté d'attitudes, de pouvoirs, du plus subjectif au moins subjectif, du plus intérieur au plus extérieur (singulier/universel, personnel/impersonnel, centré/décentré, etc.) On retrouve ici quelque chose d'analogue à ce que nous avons dit, en général, des modalités, c'est-à-dire l'opposition de re / de dicto, mais étendue à une classe de phénomènes beaucoup plus large.

b) Définissons enfin une famille d'opérations \mathcal{T} appelées opérations d'articulation. Elles se trouvent marquées en particulier par les conjonctions (subordination et coordination), ou toutes sortes d'autres locutions conjonctives. Mais contrairement aux opérations logi-

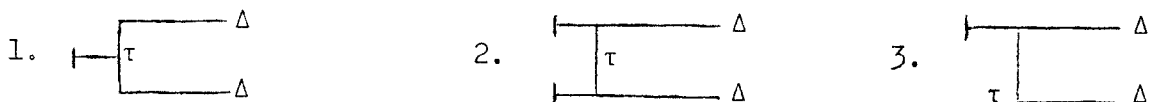
ques de composition (fonctions de vérité), elles opèrent à plusieurs niveaux. Nous distinguerons ici seulement trois cas, à des fins illustratives.

1. $\sigma(\Delta; \Delta)$ soit une composition de déterminations
"Jean rêve qu'il est anglais et que personne ne le comprend"
2. $\tau(\sigma(\Delta); \sigma(\Delta))$ soit une composition d'énoncés
"Vous me demandez l'impossible, mais j'essayerai de vous satisfaire"
3. $\sigma(\sigma(\Delta); \Delta)$ soit une composition mixte d'énoncé et de détermination
"Il nous a dit qu'il viendrait, s'il pouvait".

Ces compositions ont à voir avec les phénomènes d'"ambiguïté de la référence" selon Quine, dépendant du "scope" des opérateurs d'articulation. Nous les traitons quant à nous dans la perspective, ouverte par Frege, de la différence entre

- ce qui est asserté (énoncé)
- ce qui est rapporté (mentionné, désigné obliquement)
- ce qui est préconstruit, c'est-à-dire ni asserté, ni rapporté.

Dans cette optique, il est possible déjà de visualiser l'articulation opérée par τ en utilisant des schémas du même type que ceux de la "Begriffsschrift". En effet, si on pose que le signe vertical \vdash p veut dire asserté (produit par σ), et que le signe \dashv p veut dire rapporté, on a ^{pour} les exemples ci-dessus:



Mais ces schémas ne rendent pas compte de ce qui est préconstruit, et qui permet par exemple de distinguer un usage causal de parce que, d'un usage justificatif, ou de distinguer parce que de puisque.

Exemples:

4. Il est malade parce qu'il ne va pas à l'école (cause)
5. Il est malade, parce qu'il ne va pas à l'école (raison de dire)
6. Il est malade, puisqu'il ne va pas à l'école (raison de dire mais avec une contrainte plus forte).

Dans 4. le locuteur énonce l'explication (1) en assertant la détermination qui contient la cause, (2) en rapportant sur un mode non-subjectif la détermination qui informe de l'effet (elle est supposée connue de l'inter-

locuteur), et (3) en "jouant" la liaison causale (comme dit Ducrot), préconstruite. Tout se passe ici comme si la dimension syntagmatique "horizontale" (intra-discursive) du discours se doublait d'une dimension verticale (inter-discursive), dans laquelle la détermination "il est malade" se trouvait déjà antérieurement énoncée, de même que la liaison causale. L'analyse qu'on donnerait de 5. et de 6. serait différente de ce point de vue. (*)

(*) A LECOMTE, dans le Cahier no 32, montre qu'il est également possible d'analyser l'opération σ en termes météorologiques; il propose de plus une description des phénomènes de thématization dans une optique qui est la même que celle que nous esquissons ici. (cf. Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, décembre 1978.)

EXEMPLE , ANALOGIE, UN ESSAI DE SCHÉMATISATION

par Denis MIEVILLE, Neuchâtel

1. PREALABLE

Cet article s'inscrit dans le prolongement de celui proposé par Marie-Jeanne Borel; il tente de mettre en évidence la dynamique de l'appréhension d'un savoir au travers de deux types de séquences discursives: l'analogie et l'exemple.

Plusieurs années d'enseignement m'ont sensibilisé à ces deux types de stratégies d'intervention didactique à cause de leur relative fréquence dans les manuels scolaires, leur présence dans quasi tous les cours, leurs rôles dans le processus de l'apprentissage d'une connaissance. Qu'on ne s'étonne donc pas de l'orientation de cette analyse dans le sens d'une volonté de cerner certains caractères du discours didactique.

Les deux types de raisonnements que je me propose de présenter sont étudiés sous l'angle de la logique naturelle, conçue comme l'étude des opérations de pensée qui sont à l'oeuvre dans l'élaboration d'une schématisation. Nous avons vu dans l'article précédant qu'une schématisation est la proposition d'un micro-univers, d'un fragment de réalité, produit par l'activité discursive d'un sujet, orienté par son insertion et sa fonction dans une situation, structuré par cette production et cette insertion. Sous son aspect cognitif ou représentatif, elle se donne comme un "modèle" d'une réalité. Je tenterai de mettre en évidence, au travers des deux types de séquences choisies, quelques traits significatifs de l'appréhension ou de l'assimilation d'une notion. Il s'agit donc de saisir quelque chose de la structure des opérations qui, sous une forme dynamique, permettent le passage ou la circulation des objets aux noms, des noms au savoir. Cette analyse ne peut prétendre à l'exhaustivité. Elle ne proposera que quelques illustrations ponctuelles d'une analyse en termes d'opérations de la logique naturelle.

2. DEFINITION

Avant d'analyser analogie et exemple, il est nécessaire d'en donner une description sommaire, un profil. Une première tentation serait de se limiter à saisir les phénomènes au niveau d'indices linguistiques ou de tournures métalinguistiques désignant l'occurrence d'un développement analogique ou d'exemplification. Une telle approche n'est pas fructueuse pour plusieurs raisons.

a) Tout d'abord, l'hétérogénéité des fonctions de certains indices linguistiques est évidente; pour ne prendre qu'un exemple, les foncteurs de type "comme" ont des fonctions multiples dont le lien avec ce qui globalement relève de la comparaison ou de l'analogie peut être lointain.

b) D'autre part, et cela n'est pas sans intérêt, l'on observe une certaine commutativité entre ces deux types de séquences; une séquence analogique s'avère parfois, après une analyse plus fine, être un exemple.

c) Enfin il existe des formes discursives du type exemple ou analogie non désignées comme telles, mais qui en possèdent cependant les traits.

Il est donc nécessaire de se donner, grâce à des caractères significatifs et stables, les moyens de déterminer si une séquence discursive particulière est du type exemple, analogie ou autre. L'étude du type de relation existant entre "objets" et "propriétés de ces objets" me permet de proposer une définition de ce que j'entends par analogie ou exemple.

2.1 Profil de l'analogie

Introduire une analogie dans un discours, c'est mettre en rapport deux objets, deux catégories de phénomènes. Cette mise en rapport n'est pas quelconque; elle n'est possible que si, à partir de deux objets différents, on peut utiliser une certaine ressemblance entre eux, ou, à l'inverse, amener à y voir une ressemblance.

Cette remarque est plus importante qu'elle n'en a l'air. Une analogie est une construction dont la ou les prémisses sont fausses, mais dont l'existence, par les opérations de pensée qu'elle engage, supplée à cette limitation.

On peut établir une dichotomie dans l'élaboration et la présentation d'une séquence analogique. On détermine tout d'abord une certaine ressemblance entre deux domaines différents d'objets, qui est le pivot de la plausibilité et de la cohérence de l'analogie. Puis, selon la structure qu'aura l'analogie, on peut soit partir du jugement d'analogie (mise en rapport de deux objets) posé comme prémisse pour en tirer une conclusion, soit en partant du jugement d'analogie argumenter afin de

faire accepter ce dernier. On constate que la mise en relation de deux objets que suppose le jugement d'analogie exige l'existence d'une propriété commune aménagée pour la circonstance. Nous nommerons cette propriété commune propriété globale. Cette spécification est nécessaire; elle est motivée par l'existence d'autres processus discursifs impliquant l'analyse d'une propriété d'objet dont les séquences discursives de type "exemple".

Le moment du jugement d'analogie par lequel s'effectue la mise en corrélation de deux domaines ou référents distincts et distants et la propriété globale sont profondément liés. Le premier est la proposition explicite d'un choix, le second en est la justification implicite ou à peine indiquée. A partir de cette esquisse je vais développer un schéma de l'organisation des objets qui constituent les éléments consistants d'une analogie. Ceci me permettra de mettre en évidence une première typologie des séquences analogiques.

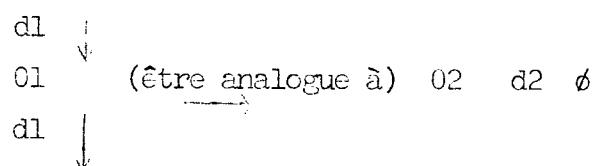
2.11 Jugement d'analogie

Illustration 1:

"L'ensemble des entiers relatifs est analogue à celui des naturels, il possède une opération additive commutative".

L'auteur de cette séquence discursive analogique propose une connaissance relative à l'ensemble des nombres relatifs, qui est nouvelle. Cette proposition discursive constitue un discours consistant, ce que l'auteur désire nous transmettre; je l'appellerai discours majeur : il s'agit du discours sur les nombres relatifs. Dans la forme qu'il donne à son discours, le locuteur propose une mise en rapport de deux objets: O1, l'ensemble des entiers relatifs et O2, l'ensemble des entiers naturels. Le second objet n'a rien à voir directement avec le discours majeur. Il y a simplement "énonciation" du jugement d'analogie. Cette analogie ne propose pas un discours mineur, ce que serait le discours sur les nombres naturels; elle énonce simplement la plausibilité d'une structure commune, dans laquelle il y aurait possibilité d'opérer.

L'ordre proposé par le discours se réduit au schéma suivant:



On n'observe ici qu'une simple mise en rapport de deux objets, le moment du jugement d'analogie; l'objet O2 n'est prétexte à aucun discours parallèle explicite.

2.12 Raisonnement analogique par réflexion

Une seconde organisation du discours de type analogique propose dans une première phase une mise en rapport de deux objets, puis le développement d'un discours parallèle en rapport avec le second objet O2; on voit apparaître ensuite la production d'une "espèce" de conclusion en rapport avec le second objet puis, dans un stade final, une projection de cette "conclusion" sur le discours majeur.

L'ordre proposé par le discours se réduit au schéma suivant:

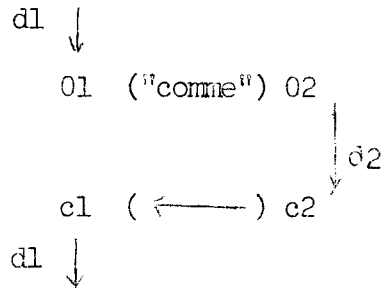


Illustration 2

"Si la pensée logique présente indiscutablement certains aspects qui lui sont propres, elle ne partage pas moins avec toute pensée un certain nombre de caractères communs, dont celui de constituer une totalité vivante est le plus fondamental. Cela signifie que si pour l'analyse, et plus particulièrement pour l'exposition de la logique, il est convenable de parler des propositions, des classes, des relations, etc. comme autant d'entités soumises à des règles spéciales, il ne faut pas cependant oublier qu'il s'agit là d'un procédé d'anatomiste. Il est bien sûr possible d'étudier le système nerveux d'un être humain indépendamment de son squelette et inversement. En fait l'un ne va jamais sans l'autre. Ainsi, de même, l'énoncé d'un jugement quelconque fait toujours appel d'une certaine façon à la logique tout entière". (J.-B. Grize Logique des classes, Pléiade.)

Dans une première phase, l'auteur de ces lignes a choisi de mettre en rapport deux "objets": le monde de la physiologie humaine et celui de la pensée logique au nom d'une certaine ressemblance, dans la différence de leur organisation interne. Cette mise en rapport est justifiée par le choix d'une propriété dont l'auteur admet qu'elle offre une certaine ressemblance dans sa manière d'appartenir aux deux objets. L'expression "Il est bien possible d'étudier le système nerveux d'un

être humain indépendamment de son squelette et inversement" renvoie, bien sûr, à l'expression pseudo-équivalente dans le contexte de la pensée logique : "il est possible d'étudier les propositions, les classes indépendamment des relations et inversement". Il n'est pourtant pas possible d'admettre que la propriété appartenant au "monde de la pensée logique" s'applique de manière identique à celui de la "physiologie humaine". Acceptons néanmoins qu'il existe une classe de propriétés à laquelle appartiennent ces deux propriétés. Cette classe pourrait se définir de la manière suivante: soit P, la propriété d'être un monde proposant la possibilité d'étudier certains de ses composants internes indépendamment l'un de l'autre. Cet ensemble détermine ce que j'appelle une propriété globale. Cette propriété globale est construite de manière suffisamment large pour admettre dans sa définition celles qui s'appliquent respectivement au "monde de la pensée logique" et à celui de la "physiologie humaine", et qui sont définies par rapport au contexte discursif.

Dans une analogie on observe que cette propriété globale est systématiquement occultée ou à peine esquissée, résultant éventuellement d'une construction du locuteur ou d'une interprétation du locuté. Cette propriété globale apparaît donc seulement comme un paramètre de mise en rapport, paramètre qui reste implicite. Elle est en fait comme la bonne conscience du locuteur car elle justifie la plausibilité de la mise en rapport. Elle peut par exemple être l'objet d'une justification, en cas de refus du jugement d'analogie. Cette propriété globale n'est en fait qu'un moyen qui donne existence à l'analogie, elle n'en est pas le but.

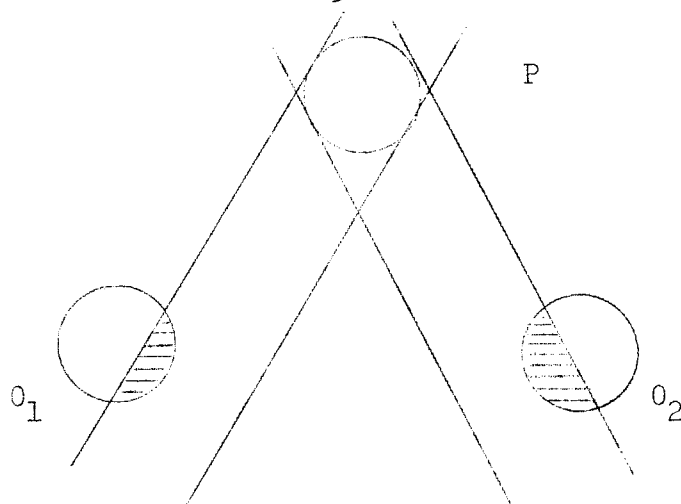
Proposons une représentation figurale de cette situation:

Considérons un solide P de forme sphérique se situant sur le parcours de deux trains d'ondes lumineuses différents. Cette première sphère représente notre "propriété globale".

Soit deux autres sphères O1 et O2 représentant nos deux objets du jugement d'analogie.

La sphère P induit sur les deux autres deux plages d'ombres.

Ces deux zones d'ombre portée constituent le champ d'opérations possibles déterminé par la propriété globale.



Une deuxième phase voit apparaître une ébauche d'un discours parallèle, le "discours mineur", qui n'a rien à voir directement avec le discours du monde de la pensée logique. Ce discours mineur propose une assertion "être possible d'étudier le système nerveux d'un être humain indépendamment de son squelette et inversement", puis établit en rapport avec cette assertion comme une sorte de conclusion: "En fait l'un ne va jamais sans l'autre".

Une dernière phase voit le rattachement par inférence de cette conclusion au discours majeur, celui du monde de la pensée logique: "Ainsi, de même, l'énoncé d'un jugement quelconque fait toujours appel d'une certaine façon à la logique toute entière". Nous pourrions décomposer cette analogie, d'une manière grossière, de la façon suivante:

phase I : jugement d'analogie

*un le monde de la pensée logique être comme celui de la physiologie humaine sous certain aspect: celui d'être, par exemple, décomposable en un certain nombre d'entités soumises à des règles spéciales;

phase II : discours mineur

il existe de manière claire une telle situation dans le monde de la physiologie humaine (squelette/système nerveux); de cette situation il est possible de tirer un trait d'observation: l'étude du système nerveux d'un être humain est toujours liée à celle du squelette et inversement;

phase III : rattachement par inférence de la conclusion

le type d'observation exhibé précédemment est également valable dans le monde de la pensée logique.

De ce qui vient d'être écrit, l'on perçoit une trace de l'héritage aristotélicien de l'analogie de proportionnalité.

$A/B \approx C/D$ A est à B comme C est à D

01/P de 01 \approx 02/P de 02 01 a la propriété P sous son propre aspect comme 02 a la propriété P sous son propre aspect.

Ce type d'analogie nous amène à penser qu'une analogie s'utilise lorsqu'il n'y a pas de description directe et claire possible d'un phénomène ou pas d'appréhension rationnelle d'un problème; elle s'utilise aussi dans le but de mettre en relief, de "marquer", une particularité du discours.

2.13 Raisonnement analogique par assimilation

Nous avons maintenant une typologie composée de deux grandes familles; la première est constituée des séquences de type analogie ne présentant qu'un moment de jugement d'analogie, sans discours mineur développé; la seconde famille propose explicitement un "discours mineur" sur lequel le discours agit effectivement. Mais cette première typologie est encore trop grossière. En effet, elle ne permet pas de rendre compte d'une famille de séquences discursives de type analogique qui, bien qu'elle présente apparemment une structure discursive semblable à celle du second type, n'a cependant pas le même caractère. Je pense particulièrement à ce que je nomme raisonnement analogique par assimilation.

Considérons l'illustration suivante qui en est un exemplaire:

Illustration 3:

"...A ce compte, l'aptitude spéciale aux mathématiques ne serait due qu'à une mémoire très sûre, ou bien à une force d'attention prodigieuse. Ce serait une qualité analogique à celle du joueur de whist, qui retient les cartes tombées; ou bien pour nous élever d'un degré, à celle d'un joueur d'échecs qui peut envisager un grand nombre de combinaisons et les garder dans sa mémoire. Tout bon mathématicien devrait être en même temps un bon joueur d'échecs et inversement: il devrait être également un bon calculateur numérique. Certes, cela arrive quelquefois, ainsi Gauss était à la fois un géomètre de génie et un calculateur très précis et très sûr. ..."

(H. Poincaré, Science et Méthode, Paris, Flammarion, 1920).

Cette analogie propose un schéma discursif analogue à celui de l'illustration précédente. Bien que cette séquence s'apparente à la famille des analogies avec discours mineur et en dépit de la fonction de réfutation que joue ici l'analogie, il nous apparaît que

cette séquence doit être cataloguée de manière autre que celle traitée précédemment.

Il s'agit donc de proposer une stratégie analytique différente, stratégie menant à une typologie des analogies qui soit plus fine et qui permettrait en outre de saisir quelques aspects des fonctions cognitives des séquences discursives de type analogique.

2.2 Analogie et schématisation / mise en garde

Je le rappelle, schématiser, c'est proposer à un auditoire, l'élaboration d'un fragment de réalité, par le moyen d'une langue naturelle, dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui.

Il est d'un certain intérêt de rappeler qu'une schématisation ne vise pas le vrai mais le vraisemblable, c'est-à-dire ce qui va sembler vrai à l'auditeur, compte-tenu de ce qu'il est et de la situation dans laquelle il se trouve.

Lorsqu'un locuteur construit une schématisation pour un auditoire, il est pertinent de penser que la perception de la représentation proposée n'est pas uniforme pour l'ensemble des auditeurs. Or, si tel est le cas, il est possible de concevoir l'interprétation que voici.

Considérons un locuteur qui dans une situation donnée propose une séquence discursive de type analogique. Ce locuteur cherche à faire adopter à un auditoire l'expression d'un "dire" à l'aide d'un discours parallèle, le discours mineur. La représentation de cet univers qui est constitué par la mise en relation des deux discours majeur et mineur, nécessite la mise en oeuvre de plusieurs opérations de pensée. S'il est possible de penser que la production d'une schématisation peut rester stable pour un locuteur, il est vraisemblable d'accepter que le décodage de cette schématisation n'est pas toujours fidèle à l'image que le locuteur désirait générer et que d'autre part, pour deux locutés différents, la perception de cette schématisation constitue un schéma différent. Pour les besoins d'une explication, un enseignant peut proposer une séquence discursive de type analogique. Au nom d'une propriété globale qu'on peut leur attribuer, il détermine deux objets différents, l'un est le thème de son discours, l'autre le lieu d'une construction nécessaire à l'explication du premier. Deux stratégies sont possibles afin d'établir cette mise en relation.

La première est caractérisée par le choix de deux objets différents, mais qui possèdent effectivement une certaine ressemblance. La seconde se caractérise par une mise en scène dont la fonction est d'amener l'auditoire à voir une certaine ressemblance entre deux objets différents. Cette nuance n'est pas systématiquement décelable pour l'ensemble des auditeurs. Il est donc pertinent de penser que la représentation de l'une de ces stratégies peut être prise pour l'autre et inversement. Plus encore, on peut admettre qu'un locuteur emploie l'une des stratégies au nom de l'autre. Il est nécessaire de garder toujours à l'esprit l'ambiguïté d'une telle situation.

3. ANALYSE

J'arborerai l'analyse des séquences discursives de type analogique à l'aide du cadre général suivant.

Pour une population de n sujets, il existe n perceptions possibles de la schématisation d'une séquence discursive.

Ces schématisations s'ordonnent.

La relation d'ordre est définie par le rapport de la perception de la schématisation à la maîtrise de sa réalité.

Cette réalité est déterminée par l'appréhension conceptuelle de la propriété globale.

Cette présentation soulève tout de suite trois questions:

- 1) Celle de la description de chaque perception. Nous ne représenterons pas chaque perception de la séquence analysée de manière ponctuelle, mais nous l'insérerons dans un champ borné de l'ensemble des perceptions.
- 2) Celle du critère qui permet d'évaluer le degré d'assimilation de la fonction de la propriété globale dans l'analogie. Ce critère sera pour nous le rapport à une borne maximale, à savoir l'assimilation de cette fonction de la propriété globale pouvant être exprimée par le locuteur ou par le locuté. La borne maximale du champ sera donc le repérage de cette assimilation et la borne minimale celui de sa non assimilation.
- 3) Celle des moyens qui permettront de rendre compte d'une telle analyse. Une réponse à cette question est donnée ici par une analyse des séquences discursives de type analogique en termes d'opérateurs de la logique naturelle.

3.1 Hypothèses de travail

I. J'affirmerai, et cela va constituer ma première hypo-

thèse de travail, qu'une séquence discursive sera dite analogique lorsque les résultats de mon observation sur une séquence discursive correspondent aux éléments de la définition d'une analogie. Il se peut, et c'est cette remarque qui motive l'existence de la première hypothèse, qu'un autre analyste propose de classer une même séquence discursive dans une autre famille parente.

II. La détermination du type de séquence ayant été faite, il est possible d'envisager maintenant une combinatoire des perceptions possibles. Cette combinatoire sera mise en évidence grâce à la combinaison autorisée et pertinente des différents opérateurs de la logique naturelle. Cette combinatoire permettra de corriger ainsi l'univocité du choix proposé en I. et de mettre en évidence le champ des possibles. Il s'agit d'une deuxième hypothèse.

III. Une troisième hypothèse stipule que cette combinatoire est finie et bornée. On acceptera que dans toute stratégie d'intervention cognitive, toute transmission d'un savoir se base sur un seuil de signifiante minimal; il s'agit de l'information minimale reconnue accessible et permettant d'appréhender l'objet même du savoir. Ce seuil de signifiante minimal constitue la borne minimale de la combinatoire considérée. La borne maximale consiste en l'appréhension totale du savoir proposé.

Toute analyse comportera donc trois étapes:

- détermination de la séquence étudiée;
- proposition de sa schématisation;
- établissement des schématisations du champ des perceptions.

3.2 Quelques lois organisant les opérateurs

Avant d'entreprendre une analyse en termes d'opérateurs de la logique naturelle, je formule quelques hypothèses concernant la manipulation de ces derniers.

- 1 - Il est possible de poser à tout moment les opérateurs α et η (liés respectivement aux objets et aux prédicats).
- 2 - Des contraintes apparaissent à propos de ces deux opérateurs lorsqu'ils sont mis en relation, c'est-à-dire lorsque l'opérateur δ apparaît (détermination).
- 3 - L'opérateur γ présuppose que l'objet sur lequel il opère est déjà